

Déploiement d'une politique pharmaceutique institutionnelle universitaire dans les prisons: partage d'expérience

I De Giorgi¹, B Gravier², A Pannatier¹

¹Service de Pharmacie; ²Service de Médecine et Psychiatrie Pénitentiaires (SMPP), Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV), Lausanne, Suisse

Introduction

En 2005, la Direction du CHUV décide de regrouper à la pharmacie centrale du CHUV toutes les activités pharmaceutiques du Département de psychiatrie, y compris celles du service de médecine et psychiatrie pénitentiaires (SMPP), dans le but d'harmoniser et d'optimiser l'utilisation des médicaments en milieu carcéral. Le SMPP est constitué de 5 unités médicales dispersées géographiquement dans le canton de Vaud, au sein de 4 établissements pénitentiaires accueillant près de 3000 détenus/an. La pharmacie du CHUV a formellement repris la gestion des pharmacies du département de psychiatrie et donc aussi celles des prisons (SMPP) en septembre 2010. Plusieurs actions ont été menées afin d'harmoniser les pratiques du SMPP aux directives institutionnelles d'un hôpital universitaire.

Réalisation

Logistique pharmaceutique

Le scénario adopté: distribution directe depuis le stock central de la pharmacie du CHUV

Suite à une analyse réalisée en 2009, 0,4 équivalent-plein-temps d'assistante en pharmacie a été alloué pour déployer les 4 activités principales suivantes:

Les activités principales d'approvisionnement

Effectuer le defect des unités de soins; transmission informatique des commandes à la pharmacie centrale	Commander les médicaments non stockés chez le grossiste; réceptionner; préparer les caisses avec les médicaments stockés; adressage pour les livraisons	Réceptionner et mettre en place les médicaments commandés
Mardi (sur tous les sites)	Mercredi (CHUV)	Jeudi (sur tous les sites)

Autres activités: Contrôles des stocks dates d'expiration; relevé des températures; tenue des armoires; gestion des retours*.
*Pour les retours, un logiciel «Pharmacy» a été spécifiquement élaboré pour gérer informatiquement les médicaments non stockés revenant dans le Pharmastock.

Objectifs

Présenter les étapes de mise en place et de réalisation du projet d'implantation de la logistique pharmaceutique et des activités cliniques dans les prisons vaudoises par la pharmacie centrale du CHUV :

- Obtenir une meilleure adéquation entre les besoins cliniques et les stocks disponibles sur place;
- Améliorer significativement l'organisation et l'ergonomie des pharmacies des établissements pénitentiaires;
- Réduire le nombre de médicaments non stockés commandés.

2) Introduction d'une dotation par site (suite)

Promotion de la prescription des médicaments dotés à l'aide d'une liste organisée par code ATC et imprimée sur un sous-main A3 (figure 3) disposé dans les salles de consultation.



Figure 3: Dotation sous forme de sous-main

Prescrire en priorité les médicaments dotés dans l'armoire à pharmacie = dotation organisée par code ATC et présentée sous forme de « sous-main A3 » dans la salle de consultation

↓ non ↗ ok

Sélectionner dans le fascicule les médicaments stockés au CHUV, ou voir directement dans REFMED

↓ non ↗ ok

Prescrire le médicament souhaité. Il sera commandé par les soignants à la pharmacie de proximité.

Figure 4: Algorithme de prescription

Activités cliniques

1) Introduction de la liste des médicaments du CHUV au SMPP

Visites sur site de la pharmacienne clinicienne pour informer les équipes et chaque médecin prescripteur afin de présenter la pharmacie, le REFérentiel des MEDicaments, la politique de prescription et la Commission des Médicaments CHUV ainsi que la raison d'être de la liste des médicaments hospitaliers.

Envoi personnalisé aux 15 médecins du SMPP (internistes & psychiatres) d'un fascicule répertoriant le stock central de médicaments accompagné d'une lettre explicative. Remise à jour et envoi régulier du fascicule.



Figure 1: Fascicule médicaments CHUV

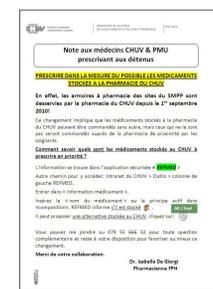


Figure 2: Flyer destiné aux prescripteurs consultants hors SMPP

Distribution de flyers A5 (figure 2) destinés à être glissés systématiquement par les infirmiers du SMPP dans le dossier médical du détenu qui part en consultation auprès des autres prescripteurs potentiels, soit les médecins consultants externes du CHUV & PMU (urgences; maladies infectieuses;...)

Résultats

Evolution des commandes de médicaments stockés et non stockés depuis 2010 à la prison de Bois-Mermet (figure 5):

Commandes de médicaments à la prison de Bois-Mermet

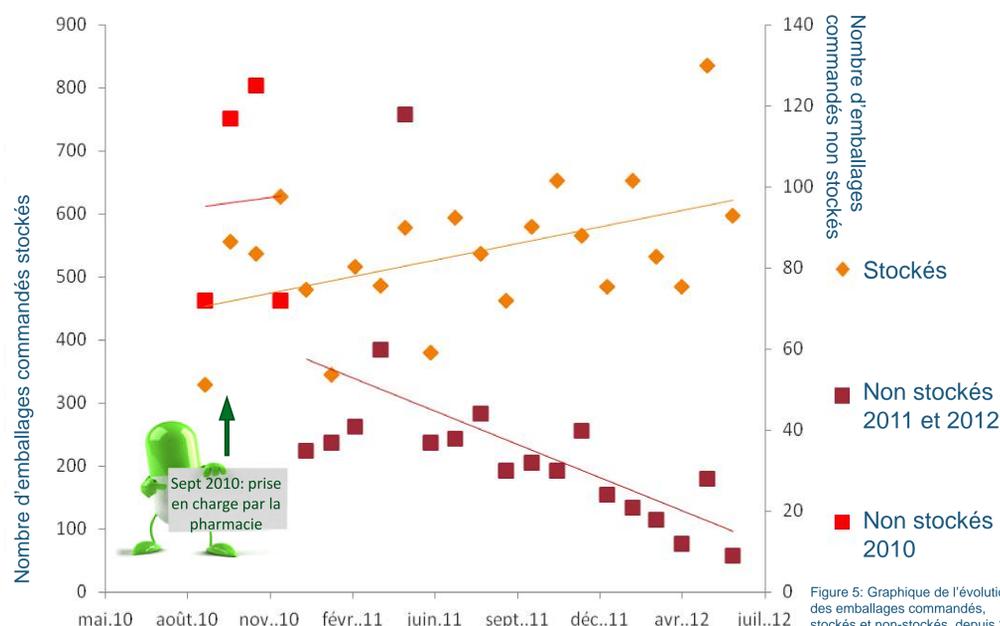


Figure 5: Graphique de l'évolution des emballages commandés, stockés et non-stockés, depuis 2010

2) Introduction d'une dotation par site

Constitution d'une équipe multidisciplinaire (pharmacienne clinicienne, infirmier responsable d'unité et médecin) établissant sur chaque site une liste de dotation basée sur l'analyse de consommation. La dotation se veut flexible et dynamique (révisée régulièrement).

Mise en stock de chaque médicament de cette liste dans des armoires dont l'ergonomie a été optimisée (travaux de rénovation et réaménagement des locaux) et gérées à l'aide de mini-cartes.



Conclusion & Perspectives

L'introduction de ces différentes mesures a conduit à une restructuration en profondeur du fonctionnement logistique et à une optimisation des prescriptions en milieu carcéral avec une diminution significative du recours à des médicaments non stockés. Les perspectives de ce déploiement sont l'intensification des activités cliniques au SMPP. De plus, l'informatisation des prescriptions permettra (comme c'est déjà le cas en psychiatrie adulte et de l'âge avancé) de charger la dotation dans le logiciel de prescription.